

L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE : RENCONTRE ANNUELLE 2014 DES PRI À MONTRÉAL

Du 24 au 26 septembre 2014, Montréal a été l'hôte de la 8e rencontre annuelle des signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), communément appelé le *PRI in Person*. Cette rencontre annuelle mondiale est la plus importante qui soit en matière d'investissement responsable (IR). Plus de 500 délégués, provenant des quatre coins de la planète ont participé à cette conférence annuelle. À titre de signataire des PRI, PBI était présent à ces trois jours de conférence afin de pouvoir échanger avec les leaders mondiaux sur les pratiques en matière d'IR et aussi pour maintenir notre leadership en matière de promotion de l'IR. PBI était également un fier commanditaire de cette conférence fort importante, en collaboration avec le Réseau québécois des signataires des PRI. Voici donc un compte rendu de ces trois journées mémorables. Nous présentons également un résumé du rapport annuel 2014 des PRI.

UN BREF RETOUR SUR LA CONFÉRENCE

Nous avons eu droit à quatre conférences principales (« Keynote sessions ») avec des personnalités de renom. Soulignons d'abord la présence de Madame Christiana Figueres, secrétaire générale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle assure la présidence des négociations devant mener à l'adoption d'une convention mondiale afin de contrôler les changements climatiques à Paris en décembre 2015. Elle a appelé la communauté mondiale à relever le défi de s'affranchir des énergies fossile et, par le fait même, de tirer parti de cette immense occasion de développement économique. Le passage d'une économie à haute intensité en énergie fossile vers une économie à faible empreinte de carbone est devenu une nécessité. Ce passage pose des défis importants, mais promet également un énorme potentiel de développement économique. Elle cite en exemple la Fondation des frères Rockefeller qui a fait l'annonce d'un désinvestissement de 50 milliards de dollars dans l'industrie pétrolière.

Son message était clair : Nous devons agir, nous pouvons agir et nous le ferons. « *Must* », « *Can* » and « *Will* ». Cette conférencière a eu droit à des applaudissements hors du commun.¹

Monsieur Keith Ambachtsheer, directeur émérite du *Rotman International Center for Pension Management*, une figure de proue dans le milieu des caisses de retraite, est intervenu sur l'importance de la vision à long terme que doivent avoir les investisseurs institutionnels.

En ouverture de conférence, nous avons été en présence de l'économiste James K. Galbraith (fils du célèbre économiste canado-américain John Kenneth Galbraith). Il est venu exposer quelques pensées relatives à son nouveau livre « *The end of Normal* ». Le message principal de ce livre est que les investisseurs doivent cesser de considérer la crise financière de 2008 comme un gros accident de parcours, mais plutôt comme un point de rupture avec un système économique qui n'était plus viable à long terme.

¹ Cette conférence peut être visualisée à l'adresse internet suivante : <https://webcasts.welcome2theshow.com/PRI2014>

Monsieur Spencer P. Glendon, vice-président, associé et directeur de recherche et macroanalyse de la firme Wellington Management a donné une conférence sur les tendances macro-économiques et la consommation du futur.

Le ministre des Finances du Québec, Monsieur Carlos Leitaó a présenté un bilan de la situation économique et financière du Québec. Il a également profité de sa tribune pour faire ressortir l'avantage comparatif du Québec concernant le bilan énergétique plus « vert » que celui du reste du Canada. Il a également lancé une invitation aux visiteurs étrangers présents disant que le Québec était ouvert aux investisseurs.

Parmi les thèmes abordés lors de ces trois jours de conférence mentionnons les obligations vertes (« Green bonds »). Ce type d'obligations sert à financer des projets environnementaux. Le marché des obligations vertes est en plein développement et la première émission remonte à 6 ans. De plus en plus d'investisseurs institutionnels démontrent de l'intérêt envers ce type de placement.

Cette conférence a aussi marqué l'annonce de l'Engagement de Montréal sur le carbone (« *Montreal Carbon Pledge* ») (MCP). « Cette déclaration engage les investisseurs institutionnels qui l'adopteront à divulguer l'empreinte carbone de leur portefeuille d'investissement. Cette nouvelle pratique d'affaires est d'une importance significative dans l'industrie des services financiers, notamment puisqu'elle a une portée mondiale. Cela représente un pas important dans l'accroissement des efforts visant à incorporer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement des firmes financières ».² Déjà neuf investisseurs institutionnels d'envergure ont signé le MCP, dont notamment le régime de retraite des employés du réseau public de la Californie (CalPERS), une caisse de près de 300 milliards de dollars américains. On dénombre aussi le régime de retraite public français dénommé l'Établissement du régime additionnel de la fonction publique (ERAFP) et ici au Québec Bâtirente.

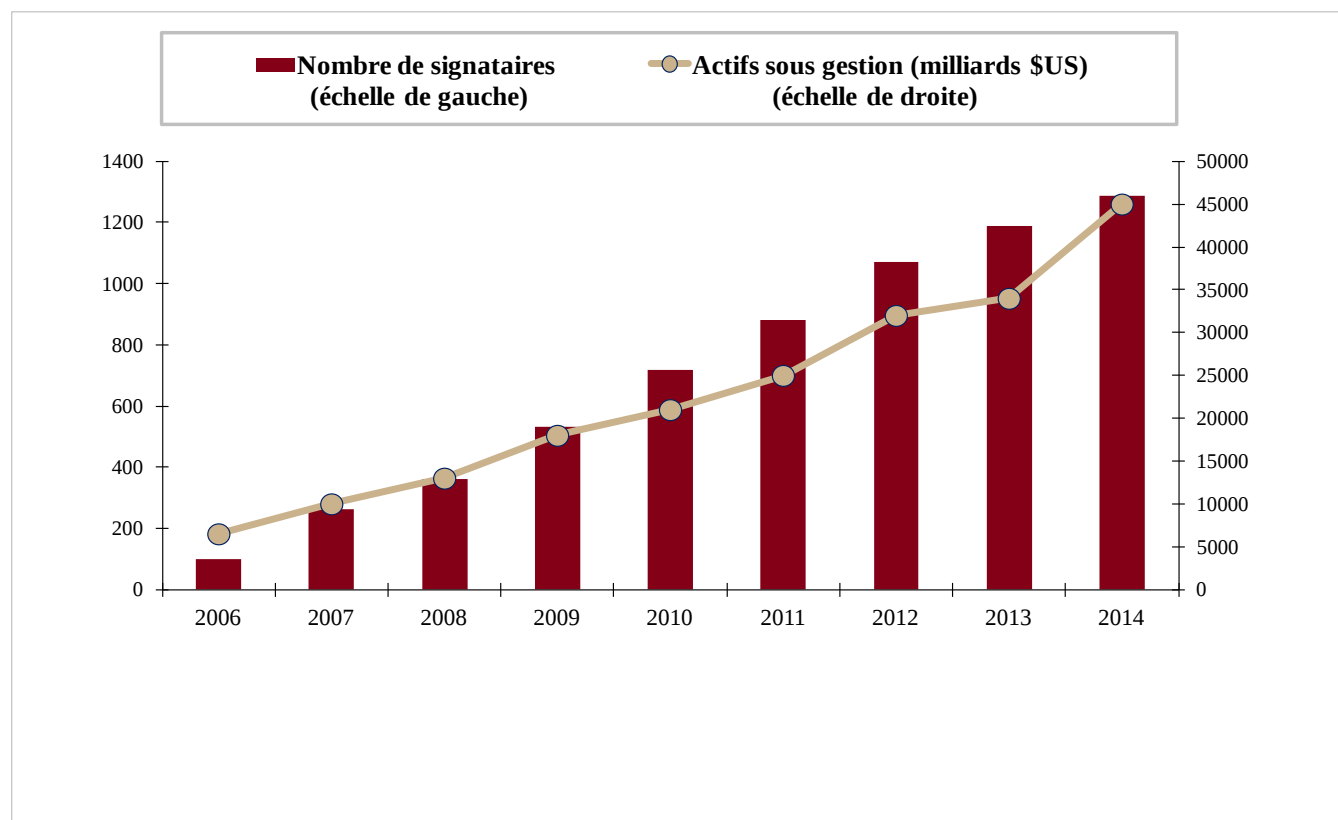
Voilà donc les faits marquants de cette conférence annuelle. La prochaine rencontre annuelle des PRI in Person se tiendra à Londres du 8 au 10 septembre 2015.

RAPPORT ANNUEL 2014 DES PRI

Nous présentons ci-après quelques faits saillants du rapport annuel 2014 publié par le PRI.

- Les PRI comptent maintenant 1 287 signataires en provenance de 55 pays avec 177 nouveaux signataires depuis un an, provenant de l'Europe (99), de l'Amérique du nord (39), de l'Amérique latine (14), de l'Océanie (10), de l'Afrique (8) et de l'Asie (7). La majorité des signataires (64 %) sont des gestionnaires.
- Le nombre de signataires canadiens a augmenté et est maintenant de 55 (49 en 2013). Le Québec compte 36 signataires. Parmi ceux-ci, 26 se sont regroupés (dont PBI) pour former un réseau québécois. Le réseau entend également favoriser la mise en commun de l'expertise de tous ses membres et le partage des meilleures pratiques en investissement responsable pour en susciter l'adoption par un nombre grandissant d'acteurs de la finance québécoise.
- Un regroupement de 41 investisseurs représentant 5 100 milliards en dollars américains ont demandé à 36 compagnies de forage par fracturation hydraulique, d'améliorer leurs pratiques de gouvernance et de divulguer leurs ententes avec les entrepreneurs, l'utilisation de l'eau et de l'air, en plus de l'impact de leurs opérations sur les communautés environnantes.
- La valeur des actifs sous gestion des signataires des PRI se situe maintenant à 45 000 milliards en dollars américains en 2014, comparativement à 34 000 milliards en dollars américains un an auparavant.

² Finance Montréal, communiqué de presse du 25 septembre 2014.



- Certains gestionnaires de fonds, tels Aviva Investors, Hermes EOS, Investec Asset Management et Robeco, ont entrepris des démarches afin d'améliorer le traitement des votes par procuration auprès de 28 entreprises dans lesquelles ils sont investis.
- 36 investisseurs institutionnels représentant 2 200 milliards en dollars américains se sont affiliés afin de demander à 34 compagnies dans le secteur agricole d'améliorer les normes de travail au niveau de leurs chaînes d'approvisionnement. 20 compagnies avaient répondu aux demandes en date de juin 2014.
- Un groupe de signataires représentant 5 800 milliards en dollars américains ont lancé une initiative afin que les compagnies minières canadiennes et américaines divulguent leurs paiements fiscaux.
- Depuis 2011, les signataires des PRI doivent obligatoirement contribuer afin de financer les activités de l'organisme responsable des PRI. Selon le dernier rapport annuel 2014, le budget d'exploitation de l'organisme des PRI est de l'ordre de 4,3 millions (£) et les cotisations des signataires représentent 92 % des revenus.

RENDEMENT ET PRI

Un sujet demeure toujours d'actualité lorsqu'il est question d'IR : le rendement est-il au rendez-vous? Des fournisseurs d'indices ont développé des indices afin de mesurer la performance de compagnies socialement responsables. Parmi ces fournisseurs, signalons l'indice Jantzi qui mesure la performance du marché canadien. L'indice Jantzi démontre qu'une somme de 100 \$ investie en juillet 2002 vaut maintenant 293,60 \$ en juin 2014, comparativement à 287,80 \$ pour l'indice composé S&P/TSX.

La firme MSCI produit également des indices ESG. L'indice MSCI Monde SRI démontre qu'une somme de 100 \$ investie en septembre 2007 vaut maintenant 138,00 \$ en juin 2014, comparativement à 132,70 \$ pour l'indice MSCI Monde.



UN BREF RAPPEL

Les **P**rincipes pour l'**I**nvestissement **R**esponsable (**PRI**) et les questions **E**nvironnementales, **S**ociales et de bonne **G**ouvernance (**ESG**) occupent une place de plus en plus importante dans l'univers du placement. Les PRI sont une initiative de l'ex-Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi A. Annan, qui invitait en 2005 les principaux investisseurs mondiaux à développer un ensemble de principes généraux de bonne conduite orientés vers l'investissement responsable.

Les **PRI** se résument en six principes :

1. Nous prendrons en compte les questions **ESG** dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions **ESG** dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions **ESG**.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

PBI, SIGNATAIRE DES PRI

À titre de signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), PBI Conseillers en actuariat Itée (PBI) apporte un soutien financier annuel aux PRI. Nous jouons aussi un rôle de promoteur actif des PRI. À ce titre, PBI rend compte de certaines initiatives canadiennes relatives aux PRI et aux questions ESG en publiant annuellement un sommaire de propositions d'actionnaires minoritaires ayant été déposées lors des assemblées annuelles d'actionnaires demandant des méthodes de production environnementales et socialement responsables ainsi qu'une gouvernance améliorée et plus transparente de la part des dirigeants d'entreprises. Cet engagement de PBI se veut d'abord un outil pour les membres de comités de retraite qui ont notamment une responsabilité fiduciaire à l'égard de l'administration du bien d'autrui.

En tant qu'investisseur institutionnel, une caisse de retraite a un objectif de placement à long terme. L'objectif principal des PRI cadre bien avec ce principe de l'investissement à long terme. « Les principes pour l'investissement responsable ont pour but d'aider les investisseurs institutionnels à incorporer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le processus décisionnel d'investissement et dans les pratiques relatives aux biens, et par conséquent, à améliorer les retours sur l'investissement de long terme des bénéficiaires » (extrait de : Principes pour l'Investissement Responsable, ONU).

À PROPOS DE PBI

PBI Conseillers en actuariat Itée est une firme dynamique et en croissance, se spécialisant dans les services-conseils en matière de régimes de retraite, de régimes d'assurance collective et de gestion de l'actif au Canada.

Visitez le site Web de PBI au www.pbiactuariat.ca afin de vous familiariser avec nos différents services de consultation. N'hésitez pas à contacter l'un de nos experts pour de plus amples renseignements.

